



Attestation Transfert de Corps – Documents à fournir

Demande de délivrance de l'attestation indiquant :

- ✓ Identité de la personne décédée ;
- ✓ Son adresse ;
- ✓ Sa profession ;
- ✓ Date et lieu du décès
- ✓ Le plan de vol précisant :
 - La compagnie aérienne ;
 - Le N° du vol ;
 - La date du vol ;
 - L'aéroport de départ ;
 - L'heure de départ et d'arrivée du corps à Bamako ou à l'escale ;
 - N° LTA

Si escale, précisez :

- L'aéroport au départ de l'escale ;
- La compagnie aérienne ;
- La date du vol de la correspondance ;
- N° du vol ;
- L'heure de départ de l'escale et heure d'arrivée à Bamako ;
- N° LTA

- Attestation de mise en bière en présence d'un membre de la famille et signée par ce dernier
- Arrêté Préfectoral ou Laissez-Passer Mortuaire délivré par le Préfet ou la Préfecture de Police pour le transport d'un Corps à l'étranger.
- Autorisation de fermeture du cercueil délivrée par la Mairie
- Certificat de non-épidémie délivré par l'ARS (Agence régionale de la Santé)
- Certificat de non-contagion délivré par Médecin
- Certificat de décès délivré par un médecin
- Acte de décès délivré par la Mairie
- Copie Pièce d'identité malienne du défunt (Passeport, NINA, CIC...)